



# Compte-rendu de séance du Conseil municipal du lundi 09 mars 2020

Mandature 2014 – 2020 \_ Séance numéro 55

## **Présents :**

*Mesdames* : AUDONNET Nadine, BÉNÉTEAU Josiane, DORFIAC Danièle, GAVALLET Catherine,

*Messieurs* : AUTHIER Emmanuel, FOUET Antony, JARRY Jean-Claude, LEONARD Emmanuel, SILLON Jérôme, VIOLET Philippe.

**Absent** : M. MONToux Alain.

**Excusée** : Mme ROUFFAUD Murielle.

**Pouvoir** : Mme ROUFFAUD Murielle à M. FOUET Antony.

**Secrétaire de séance** : M. SILLON Jérôme.

*Le quorum étant atteint, la séance peut débuter à 20h40*

En ouverture de séance, le Conseil approuve sans rectificatif le compte-rendu de la séance du 17 février 2020.

## **Approbation des statuts du Syndicat Mixte Ouvert « Agence de Gestion et Développement Informatique »**

### **AGEDI**

La commune adhère au Syndicat pour le cadastre. Depuis 2015, nous avons opté pour le logiciel de l'Agence Technique Départementale (X MAP CARTOGRAPHIE), et devons délibérer pour le retrait de la commune du syndicat.

Le conseil approuve à l'unanimité.

## **Enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale unique présentée par la Société SAS Parc Eolien la Faye 2 pour la construction et l'exploitation d'un parc éolien sur la commune de la Faye**

Le Conseil est informé de la tenue d'une enquête publique, inhérente à l'implantation d'un nouveau parc éolien sur la commune de La Faye. Ladite enquête sera ouverte, en mairie de La Faye, pendant 33 jours, du *23 mars au 24 avril 2020*. L'arrêté préfectoral et les modalités relatives à cette consultation sont à retrouver sur le site *charente.gouv.fr*.

## **Délibération autorisant le Maire à engager la procédure d'expulsion devant le Tribunal Judiciaire d'Angoulême (pour l'atelier relais)**

Le Conseil autorise Madame le Maire, à l'unanimité des votes, à engager la procédure d'expulsion devant le Tribunal Judiciaire à l'encontre des occupants de l'Atelier relais, et à signer la convention d'honoraires..

## **Recrutement d'un agent administratif**

La municipalité recrute un adjoint administratif, à compter du 1er mai 2020, pour 28 heures hebdomadaires. Madame le Maire est en contact avec le Centre de gestion de la Charente pour aider la collectivité dans son recrutement. Les candidatures sont à adresser par courrier à la mairie ou par courriel, à l'attention de Madame le Maire, d'ici le vendredi 20 mars à l'adresse : *mairie-taize.aizie@wanadoo.fr*.

## **Cérémonie du 19 mars**

La Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, aura lieu le *jeudi 19 mars à 17h15 au Monument au Mort*.

## **Préparation du budget 2020**

Le Conseil poursuit la préparation du budget. L'Assemblée attend les derniers taux et dotations de l'État pour valider le document qui sera soumis au vote le lundi 06 avril 2020.

## **Questions diverses**

Le bureau de vote sera ouvert dimanche 15 mars 2020, *de 8 h 00 à 18 h 00*.

À la demande d'un administré, le Conseil aborde la pertinence d'un aménagement pour empêcher les coulées et afflux d'eau en cas de précipitations abondantes, et se donne le temps de réflexion.

**L'ordre du jour étant épuisé et les questions diverses épurées, la séance est levée à 22h00.**

*Le présent compte-rendu sera édité sous huitaine pour affichage public.*